

le débat

Prim'innov : un accélérateur

Le soutien à l'innovation est l'un des axes de travail de la Fondation Poitiers Université. Les dernières Rencontres ont évoqué le dispositif Prim'innov.



Quand il a débuté sa formation d'ingénieur, à l'Ensiip de Poitiers, Jérémie Gratadou n'imaginait pas forcément commencer sa carrière professionnelle dans la région. Mais le stage qu'il a mené au sein d'une entreprise des Deux-Sèvres, dans le cadre du dispositif Prim'innov, lui a fourni cette opportunité.

« J'ai fait mon stage de fin d'études chez Silène Bois, à Coulonges-sur-l'Autize, explique le jeune diplômé. Pendant six mois, ça m'a permis de mener un projet complet de développement d'une nouvelle chaudière avec l'aide de deux tuteurs de l'Ensm spécialistes de la combustion. C'est la CCI qui avait proposé à l'école ce sujet de stage et, aujourd'hui, je suis salarié de l'entreprise. »

Ce projet a permis à la PME deux-sévrienne de mettre sur le marché, en un temps record, un produit innovant capable de concurrencer les spécialistes autrichiens et allemands du



Une dizaine d'intervenants ont participé aux dernières Rencontres de la Fondation Poitiers Université.

secteur. Un effort en recherche et développement qui n'aurait pu être mené sans le concours du dispositif Prim'innov, émanation conjointe de la CCI de la Vienne et de l'université de Poitiers qui met en relation des entreprises de la région et des étudiants poitevins encadrés par des chercheurs reconnus.

Subvention de 80 %

« Le subventionnement de ces projets, via des fonds publics de l'État et du Feder, est assuré à hauteur de 80 % et nous avons engagé deux millions d'euros pour ce dispositif sur quatre ans », explique Arnaud Laguzet, adjoint au chef du service

développement économique, innovation et entreprises au sein de la Direccte Poitou-Charentes.

Un financement ambitieux pour atteindre deux types d'objectifs : d'une part, développer des projets dormants innovants et, d'autre part, renforcer les collaborations entre les PME de la région et les centres de recherche poitevins. « Quand on est un labo de renom, on est plutôt sollicité par des grands groupes qui sont rarement ancrés sur notre territoire », constate Christine Fernandez-Maloigne, directrice du laboratoire XLim-Sic de l'université de Poitiers.

« Prim'innov est un accélérateur : ce dispositif permet de créer des synergies locales, de maintenir des étudiants dans la région et de valoriser nos recherches dans la région. »

Le subventionnement de la Direccte permet notamment de doubler le défraiement des stagiaires (850 €/mois au lieu de 417) et de prendre en charge la rémunération des tuteurs-chercheurs.

Une aide à la mobilité fournie par la Fondation

Pour compléter ce dispositif, la Fondation Poitiers Université propose également des bourses de mobilité (jusqu'à 1.000 €) pour financer les déplacements des stagiaires.

Né en Poitou-Charentes, le dispositif pourrait bien essaimer ailleurs : « Lorsqu'il a pris la parole lors de l'université nationale des CCI, organisée à Poitiers, le ministre de la Recherche, Laurent Wauquiez, a cité Prim'innov », rappelle fièrement Yves Louzé, le directeur de la CCI de la Vienne. Une vraie reconnaissance.

Laurent Favreuille

les intervenants



Jérémie Gratadou (à gauche) et Pierre-Loup Albagnac ont bénéficié de Prim'innov.

Un projet de A à Z

L'innovation n'est pas l'apanage des scientifiques. Juriste de formation, Pierre-Loup Albagnac a bénéficié du dispositif Prim'innov l'an dernier, alors qu'il était étudiant à Poitiers, en master 2 valorisation de l'innovation. Il a fait son stage chez Com'Park, une PME basée au Futuroscope et spécialisée dans la signalétique pour parking. « Au début, j'étais réticent à rester sur Poitiers car j'avais une possibilité de stage chez L'Oréal, à Paris, se souvient Pierre-Loup. Mais, finalement, j'ai eu la chance de mener ici un projet de A à Z, avec une forte responsabilisation et des compétences accrues. »

Un avenir en région

Le projet Prim'innov a germé il y a un an et demi, quand la chambre de commerce et d'industrie de la Vienne (CCIV) a recruté Patrick Guillemot. « Une chambre, c'est un prestataire de services pour les PME, explique Yves Louzé, le directeur de la CCIV. Mais il manquait quelque chose pour les aider dans le domaine de l'innovation. Il y avait des projets dormants, dans les PME comme dans les laboratoires de recherche. Et il est important de dire à des étudiants de chez nous que leur avenir n'est pas forcément dans des grands groupes en région parisienne, mais peut-être ici, en région. »



De gauche à droite : Antony Glaziou, Yves Louzé et Patrick Guillemot, de la CCIV.



Christine Fernandez-Maloigne, entourée d'Olivier Bonneau et Olivier de Frémond.

22 projets sur un an

« Sur les 22 projets financés par Prim'innov en un an, trois ont déjà débouché sur des CDI pour les étudiants à l'issue de leur stage, souligne Olivier de Frémond, responsable du bureau de liaison entreprise-université. Le dispositif a aidé à faire émerger des besoins de compétences et on a même fait bouger les lignes puisqu'on a ouvert le dispositif à une étudiante de licence. » La réussite de Prim'innov pourrait également doper un autre dispositif : les projets Sifre, qui consistent à cofinancer une thèse entre l'ANRT (ministères de l'Enseignement et de l'Industrie) et l'entreprise accueillant un chercheur sur un projet de recherche et développement. A suivre.

Un cercle vertueux

Spécialisée dans la production d'éléments de transformateurs en sous-traitance, la société Acime Technology a, elle aussi, eu recours au dispositif Prim'innov. « Il y a deux ans, on a décidé de changer en développant des projets innovants, détaille son directeur général, Pascal Fonchain. Nous avons débuté avec un projet d'écorneur à veau, pour un budget de un million d'euros. Nous avons d'autres projets, mais il était difficile de les financer vu la taille de l'entreprise... Prim'innov nous a permis d'accueillir deux stagiaires accompagnés par un expert pour un projet qui pourrait nous amener à créer 20 à 30 emplois d'ici 4 ou 5 ans. »



Pascal Fonchain (à gauche), d'Acime Technology et Arnaud Laguzet, de la Direccte.

internet



Une vidéo à retrouver en ligne

Comme pour chacune des Rencontres de la Fondation (dont les comptes-rendus paraissent une fois par mois, depuis le mois de mai 2010, dans La Nouvelle République), le service commun informatique et multimédia de l'université, baptisé « i-médias », a réalisé un film en amont de ce débat. Cette vidéo a été conjointement mise en ligne sur le site web de la Fondation Poitiers Université (<http://fondation.univ-poitiers.fr>) et sur notre site www.lanouvellerepublique.fr

smartphones

Un flashcode pour un accès direct

Pour consulter directement le dossier multimédia consacré aux Rencontres de la Fondation, il suffit de « lire » le flashcode ci-dessous à l'aide d'un téléphone portable équipé d'un appareil photo et du logiciel adéquat (type Mobiletag ou Flashcode).



Ce flashcode peut être lu via l'application gratuite « Mobiletag ».

contacts

Les deux principaux interlocuteurs pour entrer dans le dispositif Prim'innov sont :
 > **Patrick Guillemot**, de la CCI de la Vienne patrick.guillemot@poitiers.cci.fr tél. 05.49.60.34.64.
 > **Olivier de Frémond**, de l'Université de Poitiers olivier.defremond@univ-poitiers.fr Tél. 05.49.45.48.56.

réagissez

Ce sujet vous fait réagir ? Vous pouvez nous écrire...
 > **Courriel** : internautes.86@nrco.fr
 > **Site Internet** : www.lanouvellerepublique.fr